



# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Aspen 2

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom du produit</b>	Aspen 2
<b>Domaines d'application</b>	Carburant pour les Benzin-moteurs
<b>Fournisseur</b>	GVG Oliehandel B.V. De VLothkampweg 77 6545 AE NIJMEGEN The Netherlands Tél: 0031 (0)24 675 43 61 Fax: 0031 (0)24675 43 68 info@gvgoliehandel.nl www.aspen-benelux.nl
<b>Personne à contacter</b>	Peter van Gelder
<b>Fabricant</b>	Lantmännen Aspen Petroleum AB Iberovägen 2 SE-430 63 Hindås Sweden Tél: 0046(0)301-23 00 00 Fax: 0046(0)301-23 00 99 info@aspen.se www.aspen.se
<b>N° d'appel d'urgence</b>	Pour tout problème , merci de contacter le centre anti-poison national au + 33 (0)1 45 42 59 59 WEB: <a href="http://www.centres-antipoison.net">http://www.centres-antipoison.net</a>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable.  
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
Irritant pour la peau.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, consulter le Chap. 11.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	N°. CE	N°. CAS	Concentration	Symbole	Risques
Synthétique deuxcourse engine huile			2 %	-	
naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation	265-066-7	64741-64-6	85-95 %	Xn ,F	R-11, 38, 65, 67
benzène	200-753-7	71-43-2	<0,1 %	T ,F	R-46, 36/38, 45, 65, 11, 48/23/24/25
naphta (pétrole), isomérisation	265-073-5	64741-70-4	1-10 %	Xn ,F ,N	R-12, 38, 65, 67, 51/53

Voir section 16 pour des explications relatives aux phrases R

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Généralités</b>	Retirer immédiatement la victime de la source d'exposition. Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
<b>Inhalation</b>	Premiers secours habituels, repos, chaleur et air frais. Consulter un docteur pour des conseils spécifiques.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir si le produit chimique ingéré était dissout dans un produit à base de pétrole. Risque d'aspiration et de développement d'une pneumonie chimique. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. Si un vomissement intervient, garder la tête basse pour éviter un envahissement des poumons. Consulter le médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer rapidement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Retirer rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation continue.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	poudre, mousse ou CO2. NE PAS utiliser d'eau si possible.
<b>Procédures de lutte contre l'incendie</b>	Enlever le conteneur du lieu d'incendie, s'il n'y a pas de risques. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes en projetant de l'eau de côté, et continuer même une fois le feu éteint. Eviter un jet d'eau direct, qui disperse et étend le feu.
<b>Dangers spécifiques</b>	Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec air.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Un feu ou une haute température créé: Gaz carbonique (CO2). Monoxyde de carbone (CO).

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Protection de l'environnement</b>	En cas de déversement important (> 50 litres), prévenir les autorités locales.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Éteindre toutes les sources d'inflammation. Éviter les étincelles, flammes, chaleur et fumées. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Recueillir, récupérer/éliminer dans des conteneurs scellés en décharge agréée. Informez les autorités s'il s'agit de grandes quantités.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Précautions d'usage</b>	Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement. Fournir une bonne ventilation. Les réservoirs de stockage et autres conteneurs doivent être enfouis. Éliminer toute source d'ignition. Évitez au liquide une chute de plus de 50 cm.
<b>Précautions de stockage</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des conteneurs fermés. Protéger de la lumière, y compris des rayons directs du soleil. Mettre le conteneur et l'équipement de transfert à la terre afin d'éliminer les étincelles d'électricité statique. Inflammable/combustible. Éloigner des comburants, de la chaleur et des flammes. Conserver au-dessous de 50 °C .
<b>Critères de stockage</b>	Liquides inflammables.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composant	N° CAS	Référence	VME 8 h	VLE 15 mn	Date
benzène	71-43-2	VLEP.	3,25 mg/m3, K		
<b>Commentaires sur les ingrédients</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France.				
<b>Equipements de protection</b>					



<b>Conditions d'utilisation</b>	Utiliser des contrôles d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Fournir des stations de douche oculaire.
<b>Ventilation</b>	Manipuler dans une zone bien aérée.
<b>Appareils respiratoires</b>	Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être appliquée. Cartouche de gaz (substances organiques).
<b>Gants de protection</b>	Des gants de protection doivent être utilisés s'il y a un risque de contact direct ou d'éclaboussures. Pour une exposition de 4 à 8 heures, porter des gants en : Nitrile. Chlorure de polyvinyle (PVC). La protection pour plus de 8 heures requiert une considération spéciale.
<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes de protection si une exposition oculaire est raisonnablement probable.
<b>Autres protections</b>	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Fluide. Très volatile.		
<b>Couleur</b>	Jaune.		
<b>Odeur/goût</b>	Caractéristique.		
<b>Description de la solubilité</b>	Très soluble dans: Solvants organiques (la plupart). Légèrement soluble dans l'eau.		
<b>Hydrosolubilité (g/100g H<sub>2</sub>O/20°C)</b>	<100 ppm		
<b>Point d'ébullition (°C, intervalle)</b>	40 - 190	<b>Pression</b>	
<b>Densité (g/cm<sup>3</sup>)</b>	0,69 - 0,71	<b>Température (°C)</b>	
<b>Densité de vapeur</b>	> 1		
<b>Pression de vapeur</b>	55 - 65 kPa	<b>Température (°C)</b>	38
<b>Taux d'évaporation</b>	> 1000 BuAc=100	<b>Référence</b>	
<b>Viscosité (intervalle)</b>	< 1 mm <sup>2</sup> /s	<b>Température (°C)</b>	40
<b>Point d'éclair (°C)</b>	< 0	<b>Méthode</b>	
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	> 250		
<b>Limite d'inflammabilité (%)</b>	0,6 - 8,0 vol-%		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Chimiquement stable mais facilement inflammable. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter le contact avec les oxydants forts.
<b>Dangers de polymérisation</b>	Ne peut polymériser.
<b>Matières à éviter</b>	Pas de groupe d'incompatibilité noté.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée. Un feu ou une haute température crée: Gaz carbonique (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des maux de tête, des troubles, des vomissements ou une intoxication.
-------------------	--

<b>Ingestion</b>	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être provoquée par des matières vomies contenant des solvants pénétrant dans les poumons. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Dépression du système nerveux central.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau. Absorption cutanée partielle possible et symptômes identiques à ceux provoqués par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Gaz et vapeur dans les yeux peuvent causer irritations et piquotements.
<b>Voies d'exposition</b>	Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux. Absorption par la peau. Inhalation.
<b>Symptômes</b>	Une forte concentration de vapeurs peut irriter le système respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Peut causer des troubles s'il est ingéré. Dépression du système nerveux central. Si ingéré, surtout en grande quantité: Grave irritation pulmonaire. Oedème pulmonaire, expectorations grasses.
<b>Informations médicales</b>	Éviter de faire vomir ainsi que le lavage normal d'estomac par risque d'aspiration. Risque de pneumonie chimique après aspiration. Surveillance forte de la pneumonie et de l'oedème du poumon.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

<b>Informations sur l'écologie</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement. Les valeurs de toxicité concernent les composants individuels et non le produit lui-même.
<b>Mobilité</b>	Produit extrêmement volatile ayant tendance à s'évaporer rapidement dans l'air. Les effets sur les eaux et le sol sont considérablement réduits du fait de la haute volatilité du produit et de sa faible solubilité. Produit susceptible de polluer les sols et les nappes phréatiques.
<b>Accumulation biologique</b>	Log Pow > 3
<b>Dégradabilité</b>	Les principaux éléments sont considérés comme difficilement biodégradables mais le produit contient des composants pouvant être persistants dans l'environnement. Non biodégradable mais facilement photodégradable dans la nature.
<b>COMPOSANT:</b>	<b>naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation</b>
<b>Informations sur l'écologie</b>	Toxicité aigüe. ERC50 72 heures. algue > 100 mg/l Raphidocèles subcapitata, OECD 201. Toxicité aigüe. EL50 48 heures. Daphnia >1000 mg/l Daphnia Magna, OECD TG no. 202

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

<b>Méthodes d'élimination</b>	Absorber avec de la vermiculite ou du sable sec, éliminer dans un site d'enfouissement agréé. Ramasser dans des conteneurs identifiés et les livrer aux services approuvés. S'assurer que les conteneurs sont vides avant rejet (risque d'explosion). Soyez attentif au danger représenté par des emballages ayant contenu des produits inflammables. Les conteneurs vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. L'emballage ne doit être ni perforé, ni déchiré, ni soudé. Afin de réduire le risque d'explosion soulevez l'emballage avec l'ouverture tournée vers le bas. Empêcher l'écoulement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol.
<b>Classe déchets</b>	Catalogue Européen des déchets (CED): 13 07 02. 15 01 02. 15 01 04.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

Étiquettes de transport



<b>Désignation officielle de transport (int.)</b>	PETROL
<b>TRANSPORT ROUTIER (ADR)</b>	
N° ONU	1203
N° classe ADR	3
Classe ADR	Classe 3: Liquides inflammables.
ADR Hazard labels	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage ADR	II
No de danger ADR	33 Matière liquide très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).
<b>TRANSPORT FERROVIAIRE (RID)</b>	
N°. classe RID	3
RID Hazard labels	3
Groupe d'emballage RID	II
<b>TRANSPORT MARITIME (IMDG)</b>	
N° ONU IMDG	1203
Classe IMDG	3
Groupe d'emballage IMDG	II
N°. EmS	F-E, S-E
Polluant marin	Non.
<b>TRANSPORT AÉRIEN (IATA-DGR / ICAO-TI)</b>	
N° ONU Air	1203
N° classe IATA/OACI	3
Groupe d'emballage IATA/OACI	II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Symbols de danger



<b>Contient</b>	Synthétique deuxcourse engine huile naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation benzène naphta (pétrole), isomérisation
<b>Phrases de Risques</b>	R-11 Facilement inflammable. R-38 Irritant pour la peau. R-53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R-67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de Sécurité</b>	S-2 Conserver hors de la portée des enfants. S-16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S-23 Ne pas respirer les gaz/vapeurs. S-24 Éviter le contact avec la peau.

S-61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité.

S-62 En cas d'ingestion ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Directives européennes**

67/548/EEC, 1999/45/EC, 2001/58/EC, 2008/58/EC (REACH), 1272/2008/EC (30ATP). Cette fiche de sécurité a été préparé suivant le format REACH.

## 16. AUTRES DONNÉES

**Explications relatives aux phrases R, section 3**

R-11 Facilement inflammable. R-12 Extrêmement inflammable. R-36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R-38 Irritant pour la peau. R-45 Peut provoquer le cancer. R-46 Peut causer des altérations génétiques héréditaires. R-48/23/24/25 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R-51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R-65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R-67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Les révisions par rapport à la FDS précédente sont signalées par le signe \***

**Commentaires de mise à jour**

Révision 2008.09.22, nombre 1: remplace fiches de données de sécurité de 2007.06.20. Section changée:1,16.

Révision 2009.04.12, nombre 2: remplace fiches de données de sécurité de 2008.09.22. Section changée:1,16.

Révision 2009.09.16, nombre 3: remplace fiches de données de sécurité de 2009.04.12. Section changée:1, 2, 12, 15.

**Publié par**

Essenticon AS, Leif Weldingsvei 14, N-3208 Sandefjord, Norwege. Téléphone: +47 33 42 34 50 Fax: +47 33 42 34 59 www.essenticon.com Les informations fournies dans cette fiche technique sont considérées comme correctes en regard des connaissances et expériences actuelles mais aucune garantie ne peut être donnée quant à leur exhaustivité. Il est donc dans l'intérêt de l'utilisateur de s'assurer que ces informations satisfont au domaine d'utilisation envisagé.

**Date of issue**

2007.06.20

**Date de révision**

2009.09.16

**N°. Révision**

3

**N°. Révision/rempl. la FDS du**

2009.04.12

**Etat de la fiche de sécurité**

30 ATP.

**Signature**

R. E. Lunde